



## « La filière bois est prête pour répondre aux nouvelles orientations de la RE 2020 » - Eric Trendel, Président du SFCB

**Le Ministère de la Transition Énergétique a présenté en ce début de semaine les nouveaux contours de la RE 2020. Le gaz sera interdit dans les Maisons Individuelles neuves d'ici l'été 2021 offrant un beau tremplin au bois énergie. Eric Trendel, Président du Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse, assure que la filière bois est prête et en ordre de marche pour répondre à ce nouveau tournant.**



« Cette annonce, soudaine, est une très belle surprise tant pour la construction bois que pour le bois énergie. La filière a de nombreux atouts pour répondre à ce nouveau défi. Nous disposons d'une ressource locale et renouvelable, de solutions performantes qui préservent la qualité de l'air, de larges gammes de produits, et d'installateurs qualifiés sur tout le territoire pour assurer la pose et l'entretien des chaudières.

Mettre le bois au cœur de la RE2020, c'est valoriser la première source d'énergie renouvelable de France. Nous sommes le deuxième pays européen producteur de bois énergie alors que seulement 50% de l'accroissement de notre forêt est exploité ! La filière bois est un cercle vertueux dans son ensemble. Construire en bois permet de stocker du CO2 dans le bâtiment. L'élaboration des bois de structure dans les scieries donne naissance à des résidus de sciages, ou connexes, qui sont ensuite réutilisés pour former des granulés bois destinés au chauffage. Notre modèle encourage l'économie circulaire et locale et répond aux enjeux climatiques, tout en permettant à chacun de se chauffer de manière durablement économique.

Notre offre de chaudières est très large et en mesure de s'adapter au plus grand nombre. Nos fabricants et importateurs proposent des équipements performants (ventouse ou condensation, manuelle ou automatique), adaptés à tous les budgets et pour tous les types de logement. J'ai souvent entendu dire qu'une chaudière biomasse est encombrante et compliquée à installer : nous avons aujourd'hui des systèmes qui ne prennent qu'1 mètre carré au sol et qui peuvent s'installer en une journée !

Le SFCB sera aux côtés des constructeurs de maisons individuelles, des maîtres d'œuvres et des bureaux d'études pour que l'installation des chaudières biomasse soit simplifiée. Si nous sommes aujourd'hui très

heureux de pouvoir nous positionner plus largement dans le logement individuel, la filière a aussi les solutions pour répondre aux besoins des logements collectifs comme définis dans la RE2020. »

**CONTACT PRESSE :**

LE CRIEUR PUBLIC : Morgane Lieutet

Tél 06 71 10 86 52 – Mail : [morgane.lieutet@lecrieurpublic.fr](mailto:morgane.lieutet@lecrieurpublic.fr)

LE CRIEUR PUBLIC : Pauline Garde

Tél 06 73 15 67 39 – Mail : [pauline.garde@lecrieurpublic.fr](mailto:pauline.garde@lecrieurpublic.fr)